

Troisième dimanche de novembre et notre paroisse s'achemine peu à peu vers une situation d'entre-deux, comme l'est déjà la paroisse de Royan depuis quelques mois dépourvue d'un pasteur attiré, ce qui sera notre situation en juillet prochain. Dans notre tradition d'Église, cela signifie que tous les services seront cependant assurés, mais par des prédicateurs laïcs, des pasteurs retraités, appelés ponctuellement par le Conseil presbytéral qui continuera à veiller à la marche essentielle de la communauté.

Mais, il faut le répéter : une communauté chrétienne, ce n'est pas son pasteur, c'est un ensemble de frères et de sœurs qui vivent de l'Évangile de Jésus-Christ et le font rayonner. C'est dans cette optique que j'ai voulu centrer la méditation de ce matin sur la parabole des talents, pour qu'elle nous rappelle ce qui est attendu de chacun dans une communauté.

Il y est donc question d'un homme qui va partir, qui appelle ses serviteurs et qui leur confie ce qui lui appartient. Voilà le point de départ de cette parabole.

A partir de là, on rencontre des choses étonnantes : d'abord les sommes ainsi confiées, car un talent, c'est un véritable lingot : valeur plus ou moins 20 ans d'un salaire moyen. Celui qui reçoit 5 talents a donc l'équivalent de 100 ans de salaire devant lui.

Inutile de dire que, par rapport aux situations d'aujourd'hui, nous sommes en pleine fiction : on n'imagine pas un patron qui s'en va, qui abandonne l'outil à ses ouvriers, tout en leur versant à l'avance des dizaines d'années de salaire. Mais nous sommes dans la parabole et Jésus fait un parallèle entre certaines situations où un propriétaire terrien partait vivre ailleurs, tout en comptant bien que ses ouvriers veilleraient sur ses terres et les feraient fructifier, d'une part. Parallèle avec, d'autre part, Jésus qui va s'absenter bientôt et pour longtemps et qui, dans ce temps intermédiaire, confie un véritable trésor à ses disciples. Cette distribution de talents, c'est donc le cadeau royal d'un maître qui s'en va, un cadeau qui exprime toute sa confiance en ceux à qui il remet les talents.

Au début j'ai insisté sur l'énormité de ce qui est confié aux serviteurs, peut-être bien que la 1ère réaction des auditeurs serait de penser : mais qu'est-ce que c'est que ce partage ? C'est vraiment inéquitable : le 1er en reçoit 5 fois plus que le 3ème. C'est vrai, mais c'est aussi tout simplement une réalité à laquelle nous n'échappons pas.

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme a beau affirmer que tous les hommes naissent égaux. Que tous aient les mêmes droits, c'est ce à quoi il faut arriver, mais on n'empêchera pas que certains naissent dans des pays de faibles revenus tandis que d'autres évoluent dans des familles aisées et surtout, au niveau des aptitudes, au niveau des capacités des uns et des autres, il faudra toujours constater combien certains ont des talents innés et que la répartition des talents est bien inégale. Certains sont bourrés de talents comme on dit, d'autres n'ont que peu de capacités à faire valoir.

Jésus, dans sa parabole, ajoute la nuance : à chacun selon sa force, selon sa dynamique (dit le mot grec de l'Évangile). Donc, ce n'est pas arbitraire, mais bien pensé. Le maître n'a pas de préférence, mais une même attente envers tous, dosée simplement suivant ce que nous sommes capables de porter. Que chacun considère seulement ce qu'il a reçu, et en soit reconnaissant et heureux. C'est parce que nous regardons dans l'assiette des autres qu'alors peut apparaître un sentiment de jalousie de ne pas avoir la même chose.

Voilà donc dressé le tableau de départ. Mais un jour, le maître revient pour faire les comptes, après bien longtemps, bien des années.

Passons vite sur le 1er tableau : les 2 premiers serviteurs ont agi exactement de la même manière, ils ont fait fructifier le capital dans la même proportion et ils reçoivent tous deux la même parole d'approbation du maître. Les 2 cas sont examinés l'un après l'autre, très rapidement, avec les mêmes termes. 4 versets au total pour ces deux-là.

Mais 7 versets pour le tableau qui passe en revue le cas du 3ème serviteur. C'est donc là-dessus que Jésus veut attirer l'attention. Ce 3ème a agi différemment des 2 autres et son cas prend un relief très important.

Ce 3ème serviteur n'a pas de gain à présenter. Il n'est pas pour autant un profiteur, mais son discours nous apprend la vérité sur ses relations avec son maître : « *Je savais que tu es un homme dur* ». Il n'a pas compris la relation d'amour qui peut exister entre ce maître et ses serviteurs ; il a de son maître une image déformée, l'image d'un maître qu'on n'a pas plaisir à servir. « *Tu moissonnes où tu n'as pas semé* », un vrai capitaliste qui profite du travail des autres, en exploiteur. Ce 3ème serviteur lui a refusé sa confiance et n'est plus habité que par la peur. « *J'ai eu peur* ». Une peur qui l'a inhibé, qui l'a empêché de prendre un quelconque risque avec les biens confiés. Il s'est laissé dominer par un seul souci, celui de pouvoir se justifier en remboursant la somme sans qu'il n'y manque rien : « *Voici, ton bien* », tout y est, rien n'a été gaspillé, rien utilisé pour lui-même, un serviteur dirions-nous parfaitement honnête !

Et pourtant la réponse du maître tombe cinglante : « *Mauvais serviteur, paresseux* ». Serait-ce que cet homme, imprégné d'une sorte de fatalisme religieux et oriental, croit après tout que Dieu est tout-puissant et donc capable de tout faire tout seul sans le concours des hommes ? Pourquoi se mettre au travail s'il en est ainsi ? Ou bien serait-ce que notre homme ne veut surtout pas prendre de risques ? Car faire quelque chose, c'est toujours risquer. Le danger qui nous menace n'est pas de commettre des erreurs mais de rester inertes.

Et ce maître de continuer en reprenant alors les paroles du serviteur : « *Tu savais que je moissonne là où je n'ai pas semé, que j'amasse là où je n'ai pas vanné ...* » On dirait qu'il l'approuve en reprenant ainsi ses termes, tout de même à l'exception des premiers mots : un homme dur, ça, il ne le reprend pas. Sur le reste, il entre simplement dans la logique du serviteur pour faire ressortir qu'il aurait dû agir autrement : « *Puisque tu croyais que j'étais ainsi, tu aurais dû, d'autant plus, travailler pour moi ! Tu pouvais, au moins, confier mon argent aux banquiers et tu en aurais tiré un intérêt, peut-être pas doublé le capital comme les deux autres, mais en retirer quand même un intérêt* ».

Voilà une réflexion qui peut nous étonner doublement : d'abord parce qu'on n'a pas l'habitude d'entendre Jésus faire de la publicité pour les banques, ensuite parce qu'on se dit qu'en se défaisant de l'argent auprès d'un banquier, il aurait été tout aussi paresseux qu'en le mettant dans un trou. Mais ce renvoi aux banquiers a ceci d'intéressant, qu'il nous dit encore que le serviteur n'était pas tenu de multiplier ses richesses par ses propres initiatives et par son travail personnel ; il n'était pas livré à lui-même, il pouvait avoir recours à des gens jugés plus compétents.

Mais revenons un instant sur cette allusion aux banquiers. « *il te fallait donc placer mon argent chez les banquiers, et à mon retour j'aurais retiré ce qui est à moi avec un intérêt* ». Le texte de la parabole reproche aux banquiers de faire croître le capital initial grâce à des revenus sans travail : on récolte sans avoir semé. En cela, la parabole reflète certainement une vision de l'économie financière. Le prêt à intérêt était interdit dans l'Ancien Testament, du moins parmi les membres du peuple d'Israël comme le souligne un passage du Deutéronome 23 :2-21 : Quel que soit l'objet du prêt : argent, nourriture ou autre bien, le tout doit être fait gratuitement entre frères. Aux étrangers il est permis de prêter à intérêt, parce qu'on n'a pas envers eux les mêmes obligations de solidarité qu'envers des concitoyens. L'interdiction du prêt à intérêt dans l'Ancien Testament ne procède pas d'une conception défavorable à l'égard de l'argent et des biens matériels en général ; ils sont, au contraire, des dons de Dieu. On ne doit donc pas les faire servir à l'exploitation des démunis, mais on doit les partager généreusement avec ceux qui sont dans le besoin.

A la suite de Thomas d'Aquin, Jean Calvin a partiellement rompu avec cette doctrine. Calvin a clairement distingué deux types de prêt : celui destiné à alimenter un projet économique et celui motivé par la détresse d'autrui. Prêter de l'argent à son concitoyen dans le besoin ne pouvait pas constituer, selon Calvin, une activité rémunératrice. Ce type de prêt devait être un prêt sans intérêt, motivé par la charité ou par la solidarité pour prendre un terme plus proche de notre langage actuel. En revanche, Calvin concevait parfaitement un prêt à intérêt légitime lorsque le capital, avancé de la sorte, permettait de lancer un projet économique profitable. Dans ce cas, l'intérêt représente la contre-valeur du gain de temps que le capital immédiatement disponible

offre au débiteur. Cela dit, le taux d'intérêt ne devait pas dépasser un seuil relativement bas (de l'ordre de 5 ou 6 % dans l'éthique calvinienne). En autorisant le prêt à intérêt, Calvin a stimulé sans aucun doute, l'économie financière et l'économie tout court dans la République genevoise de son époque et des siècles suivants.

Mais revenons à la parabole de ce jour. Restent alors les conclusions sur lesquelles je ne m'étends pas, qui annoncent la perte de ce 3ème serviteur à qui on enlève même ce qu'il a pour le donner à celui qui en avait déjà reçu le plus au départ. Au passage tout de même, cette conclusion nous apprend que ce que le maître avait confié au départ, c'était cadeau puisqu'il ne le reprend pas, mais le laisse aux deux serviteurs qui ont bien travaillé.

Nous connaissons bien l'existence de cercles vicieux, Jésus aussi : à celui qui n'a pas, on ôtera même ce qu'il a. Mais Jésus ajoute un autre cercle, que j'appellerai gagnant : on donnera à celui qui a et il sera dans l'abondance.

Nous sommes forcément dans un cercle ou dans l'autre, mais c'est l'homme qui choisit le cercle dans lequel il prend place. Autrement dit, brisons un cercle vicieux pour nous engager dans un cercle gagnant. N'enterrons pas nos talents, nous nous enterrerons par la même occasion. Sans perdre de vue le but premier de l'Église qui est de faire rayonner la parole de Jésus et son Évangile, (c'était certainement une façon pour Jésus de dénoncer l'immobilisme des scribes et des pharisiens), ce rayonnement se fait par la vie d'une communauté où tous ne sont pas nécessairement aptes à être directement les porteurs d'une parole efficace, mais en tout cas où tous peuvent contribuer à différents aspects de la vie communautaire et soutiennent ainsi, parfois indirectement, le témoignage. C'est toute la vie de la paroisse qui est importante, et pas seulement la parole officiellement prêchée.

La parabole des talents invite chacun à entrer dans le cercle des gagnants : des visites au nettoyage des temples, des bricoleurs aux musiciens, des cuistots aux membres de la diaconie, etc ..., il y a quantité de services qui peuvent être remplis selon les talents de chacun, selon les capacités de chacun et il y a de la place pour tous. Mais n'enterrons pas nos talents, c'est le cercle vicieux qu'il faut briser.

Et puis, comme à propos du recours aux banquiers, nous pouvons compter sur l'aide des autres qui aideront à mettre en valeur ce que nous sommes prêts à partager ou à engager.

Aujourd'hui, nous nous demanderons donc : qu'ai-je fait des talents que Dieu m'a confié, petits ou grands ? Ce qui importe, c'est moins le nombre de talents reçus que leur mise en valeur. Faisons donc valoir les talents que nous avons reçus. Faisons-les fructifier au lieu de les cacher en terre, répandons-les en travail, en prière, en service ... pour Jésus Christ, pour le service des frères et sœurs et pour contribuer ainsi à l'édification de la communauté. Amen.